

## Conseil Municipal - Élection du 17<sup>ème</sup> Adjoint

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Conformément aux articles L 2122.2.1 et L 2122.2 du Code Général des Collectivités Territoriales, et à la délibération par laquelle le Conseil Municipal a décidé la création d'un poste d'adjoint de quartiers et donc de porter à dix-sept le nombre d'adjoints, il est proposé l'élection d'un dix-septième Adjoint dans la mesure où M. BAUD, Adjoint en poste, dans le cadre de sa future délégation occupera des fonctions d'adjoint de quartiers nouvellement créé.

Conformément à l'article L 2122.7 du même code, cette élection se fera au scrutin secret et à la majorité absolue. Je vous rappelle que, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il sera procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection aura lieu à la majorité relative. Le nouvel Adjoint sera 17<sup>ème</sup> Adjoint dans l'ordre du tableau.

### Election du 17<sup>ème</sup> Adjoint

M. le Maire propose d'élire M. Jean-Claude ROY à ce poste.

#### *Premier tour de scrutin*

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 52
- Nombre de bulletins blancs : 12
- Nombre de suffrages exprimés : 40
- Majorité absolue : 21

A obtenu : M. Jean-Claude ROY : 40 voix

M. Jean-Claude ROY ayant obtenu 40 voix est élu 17<sup>ème</sup> Adjoint.

Je vous indique que désormais l'ordre du tableau des Adjoints sera le suivant :

- Mme Françoise FELLMANN, Première Adjointe
- M. Vincent FUSTER, Deuxième Adjoint
- M. Jacques MARIOT, Troisième Adjoint
- Mme Marie-Marguerite DUFAY, Quatrième Adjointe
- M. Michel ROIGNOT, Cinquième Adjoint
- Mme Martine BULTOT, Sixième Adjointe
- M. Sébastien MAIRE, Septième Adjoint
- M. Michel LOYAT, Huitième Adjoint
- M. Yves-Michel DAHOUI, Neuvième Adjoint
- M. Christophe LIME, Dixième Adjoint
- M. Denis BAUD, Onzième Adjoint
- Mme Françoise PRESSE, Douzième Adjointe
- Mme Jacqueline PANIER, Treizième Adjointe

M. Bruno MEDJALDI, Quatorzième Adjoint

M. Éric ALAUZET, Quinzième Adjoint

M. Patrick BONTEMPS, Seizième Adjoint

M. Jean-Claude ROY, Dix-septième Adjoint.

**«M. LE MAIRE :** M. Jean-Claude ROY que vous connaissez bien, sera chargé de la voirie et de la circulation. On l'en félicite.

**M. Jean-Claude ROY :** Je voudrais remercier le Maire et mes collègues pour cette confiance, merci pour moi-même mais aussi parce que cette reconnaissance s'adresse, dans mes délégations, aux 285 personnes qui, dans les services, assurent des missions délicates au quotidien, pour rendre service à la population. Je voulais associer donc ces 285 personnes.

**M. LE MAIRE :** Je sais qu'avec Corinne TISSIER vous allez faire du bon travail l'un et l'autre».

Dont acte.

*Récépissé préfectoral du 28 novembre 2003.*